



Date de bail décalé d'un mois par rapport a l'entrée en appart

Par **sumsha**, le **24/03/2009** à **07:18**

Bonjour,

J'ai pri un appartement en janvier le propriétaire a mis la date du bail 1mois plus tard en fevrier, c'etait ca ou la rue de toute facon.

Avait il le droit?quels sont mes recours,mes droits et les démarches?

Il a garder la totalité de la caution sans donner de justificatifs.

Avait il le droit?quels sont mes recours?

Merci